



R-co Selection Euro

Rapport annuel

31 décembre 2019

Table des matières

Table des matières	2
1. Informations générales	4
1.1 Acteurs	4
1.2 Personnes responsables du rapport annuel	4
1.3 Attestation des personnes responsables du rapport annuel	5
1.4 Responsable du contrôle des comptes	5
2. Caractéristiques principales de l'OPC	6
2.1 Objectif de gestion	6
2.2 Profil de risque et de rendement	6
2.3 Catégories de parts	7
3. Compte-rendu d'activité	8
3.1 Performances du 01/01/2019 au 31/12/2019	8
3.2 Commentaire de gestion	8
4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue	10
4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice	10
4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice	10
4.3 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	10
4.4 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et TRS	10
4.5 Risque global	11
5. Informations réglementaires	12
5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients	12
5.1.1 Politique de sélection des intermédiaires	12
5.1.2 Politique d'exécution des ordres	13
5.1.3 Evaluation et notation des intermédiaires	13
5.1.4 Dispositif de contrôle	14
5.1.5 Meilleure Sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche	14
5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173	15
5.3 Exercice des droits de vote	15
5.3.1 Politique de vote	15
5.3.2 Exercice des droits de vote	16
5.4 Politique de rémunération	16
6. Certification du commissaire aux comptes	19
7. Comptes annuels	22
7.1 Bilan au 31 décembre 2019 en EUR	22
7.1.1 Bilan actif	22
7.1.2 Bilan passif	23
7.1.3 Hors-bilan	24

7.2	Compte de résultat au 31 décembre 2019 en EUR	24
8.	Annexes aux comptes annuels	25
8.1	Règles et méthodes comptables	25
8.1.1	Règles d'évaluation des actifs	25
8.1.2	Frais de gestion	27
8.1.3	Affectation des sommes distribuables	27
8.2	Evolution de l'actif net au 31/12/2019 en EUR	28
8.3	Compléments d'information	29
8.3.1	Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers	29
8.3.2	Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	29
8.3.3	Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	29
8.3.4	Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	30
8.3.5	Créances et dettes: ventilation par nature	30
8.3.6	Capitaux propres	30
8.3.7	Frais de gestion	31
8.3.8	Engagements reçus et donnés	31
8.3.9	Autres informations	31
8.3.10	Tableau d'affectation des sommes distribuables	32
8.3.11	Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices	33
8.3.12	Inventaire en EUR	34

1. Informations générales

R-co Selection Euro est un FCP de droit français.

1.1 Acteurs

Société de gestion

Rothschild & Co Asset Management Europe
Société en commandite simple
29, avenue de Messine
75008 Paris

Société de Gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014

Dépositaire, Conservateur et Etablissement en charge de la tenue des registres de parts

Rothschild Martin Maurel
Société en commandite simple
29, avenue de Messine
75008 Paris

Etablissement de crédit français agréé par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution).

Sous délégué de gestion comptable

Rothschild & Co Asset Management Europe assurera seule la gestion administrative et financière du FCP sans délégation à des tiers à l'exception de la fonction comptable qui est déléguée dans sa totalité à:

CACEIS Fund Administration
1-3, Place Valhubert
75013 Paris

1.2 Personnes responsables du rapport annuel

Ce document annuel est établi sous la responsabilité de la société de gestion, Rothschild & Co Asset Management Europe.

Rothschild & Co Asset Management Europe	Pierre Baudard
Société de gestion	Associé-Gérant

1.3 Attestation des personnes responsables du rapport annuel

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Paris, le 1^{er} juillet 2020

Valérie Burkhard
Managing Director

Pierre Baudard
Associé-Gérant

1.4 Responsable du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Deloitte et Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly Sur Seine Cedex
Signataire : Olivier GALIENNE

2. Caractéristiques principales de l'OPC

2.1 Objectif de gestion

R-co Selection Euro a pour objectif de gestion d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx ® DR, en étant en permanence investi et exposé à hauteur de 90% de son actif sur le marché des actions de la zone euro.

Indicateur de référence :

L'indice de référence est l'Euro Stoxx ® DR (dividendes réinvestis) (Code Bloomberg : SXXT Index).

Cet indice est un indice de référence des actions de la zone euro calculé par Stoxx Limited et regroupe les 300 premières capitalisations de la zone euro. Cet indice est disponible sur le site www.stoxx.com

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le FCP n'est pas un FIA indiciel.

2.2 Profil de risque et de rendement

- Le niveau de risque de ce FIA est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions de la zone Euro.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.
- La catégorie de risque associée au FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- Le FIA n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Impact des techniques telles que des produits dérivés :

L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

2.3 Catégories de parts

Le FCP dispose de deux catégories de parts : les parts C et M. Ces deux catégories de supportent des frais de gestion différents, ont une valeur nominale différente et diffèrent également du point de vue du réseau de distribution au (x) quel (s) elles sont destinées.

Catégorie de part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devis e de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum de souscription initiale
C	FR0010784330	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	1 part
M	FR0013371838	Capitalisation	EUR	Parts réservées aux FCPE, aux salariés et aux mandataires sociaux du groupe Rothschild & Co	1000 Euros VL d'origine : 1000 Euros

Les souscriptions ultérieures pourront se faire en part ou en décimale de part, le cas échéant.

3. Compte-rendu d'activité

3.1 Performances du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Performance absolue	Performance relative à l'indice de référence
R-Co Sélection Euro part C	+18,73%	+26,11%

Note : Les performances passées ne préjugent pas sur les résultats futurs de l'OPC.

3.2 Commentaire de gestion

Sur l'année 2019, en euros et dividendes réinvestis, le MSCI Monde a progressé de 21.7%. Après un Q4 2018 marqué par une forte baisse des marchés impactés par des inquiétudes macroéconomiques, une rhétorique restrictive de la Fed et de la BCE et des inquiétudes autour de la guerre commerciale Sino-Américaine, les marchés ont donc fortement rebondi. Toutes les zones ont connu de fortes progressions : le S&P affiche une hausse de 34.9%, l'Eurostoxx de 28.2% et le Nikkei de 24.9%. Les marchés émergents ferment la marche, mais avec une progression de 21.9%. Outre la bonne performance des marchés actions, l'élément marquant de l'année a été l'accélération de la détente sur les taux d'intérêt avec le taux allemand à 10 ans qui a perdu plus de 40pdb, clôturant à -0.19 pdb après avoir touché -70pdb au plus bas, un niveau très inférieur à celui enregistré post référendum sur le Brexit en 2016. Les taux italiens à 10 ans perdent eux 132 bp, réduisant ainsi fortement le spread sur l'année. Les taux américains reculent de 77 bp sur la période. Dès le début d'année, Jerome Powell a adopté un discours à l'opposé de celui tenu fin 2018, plus accommodant en annonçant la fin du "pilotage automatique" de la réduction de son bilan et le report d'une éventuelle hausse de taux à 2020. Finalement, la Fed a procédé à 3 baisses de taux au cours de l'année. En parallèle, c'est la BCE qui est allée le plus loin à l'issue de sa réunion du 12 septembre avec une série de mesures : une baisse du taux de dépôt de 10pb, l'introduction d'un système à paliers pour les réserves excédentaires des banques, un TLTRO III et surtout la reprise des rachats nets d'actifs à un rythme de 20Mds€ par mois à compter du 1er novembre. Néanmoins, depuis sa prise de fonction, Christine Lagarde a appelé de ses vœux une relance budgétaire pour prendre le relais d'une politique monétaire dont l'efficacité est remise en cause. Sur le front des devises, l'euro a perdu du terrain contre toutes devises même si la monnaie unique a refait une partie de son retard sur le second semestre à la suite de l'accord trouvé sur le Brexit. Le dollar a lui poursuivi sa réappréciation contre l'euro et termine l'année avec une parité de 1.12 en progression de 2.2%. Enfin, le prix du baril progresse de 4% et clôture l'année à 65\$.

Après la dégradation des indicateurs économiques avancés notamment dans le secteur manufacturier à partir du 4ème trimestre 2018, le rebond des marchés a été permis par le soutien des banques centrales mais aussi la résistance des indices avancés dans le secteur des services qui sont restés au-dessus du seuil d'expansion de 50. La consommation a également tenu, portée par l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages grâce à la hausse des salaires, l'inflation modérée et des niveaux de taux d'intérêt qui ne fragilisent ni la situation financière des ménages ni celle des entreprises.

Sur le plan international, Le risque politique est monté d'un cran à partir du printemps avec la résurgence des tensions politiques (Guerre Commerciale, Brexit, Hong Kong, Iran, Italie...) qui ont atteint un pic au mois d'août. Sur la fin d'année, l'aboutissement des négociations sur la phase I de la guerre commerciale sino-américaines et l'issue favorable sur le Brexit suite aux élections au UK ont permis de lever une partie de la prime de risque.

La forte hausse des marchés en 2019 est à mettre en miroir de la baisse de 2018. En se rebasant à fin 2017, à part le marché US qui affiche une performance impressionnante, les autres marchés affichent des performances plus mitigées, notamment en zone euro avec une hausse de moins de 5%. Cette hausse a très largement profité aux valeurs de croissance qui affichent une surperformance marquée par rapport aux valeurs peu chères qui ont moins profité du rebond des indices.

Sur l'année 2019, le fonds a réalisé une performance de 18,73%, sous-performant son indice de référence. Le fonds a été pénalisé par son profil value, fortement corrélé à l'évolution du taux 10 ans allemand. Les taux allemands ont touché leur point bas fin août à -70bp avant de rebondir de 51bp depuis. Ce niveau de taux ne reflète pas selon nous les perspectives de croissance et d'inflation en zone euro.

L'évolution sectorielle relative a été défavorable aux secteurs cycliques et financiers sur lesquels le fonds est exposé, ce qui a contribué négativement. L'essentiel de cette sous-performance est intervenu à partir de mi-avril 2019, date à laquelle le marché a commencé à intégrer un scénario de ralentissement de l'économie mondiale avec la résurgence des tensions sino-américaines.

Dans ce contexte, notre politique de gestion a consisté à maintenir :

- Une exposition sur les valeurs cycliques particulièrement impactées par les incertitudes sur le cycle et les tensions géopolitiques. Ces valeurs n'ont que partiellement profité du rebond des indices au cours de l'année écoulée.
- Une surpondération au secteur bancaire avec des choix marqués en termes de sélection de titres dont les valorisations intègrent des retours sur fonds propres trop faibles. Le secteur devrait être le principal bénéficiaire d'une normalisation des taux d'intérêt.
- Une sous-pondération importante sur les valeurs de croissance dont les valorisations se basent sur le faible niveau des taux sans risque et dont les déceptions sur les résultats peuvent être sévèrement sanctionnées (Alimentation, Biens de Consommation). Les investisseurs ont continué à favoriser ces valeurs qui affichent désormais des niveaux de valorisation historiquement élevés par rapport aux valeurs "value".
- Une position neutre sur le secteur "pétrole et gaz".

4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue

4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

Néant.

4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

Table 1. Achats

ISIN	Titres	En euros
FR0007442496	RMM COURT TERME C	4 408 982,56
FR0000120172	CARREFOUR	1 057 299,35
FR0004035913	ILLIAD	826 441,79
FR0000121261	MICHELIN - CAT.B	711 144,92

Table 2. Ventes

ISIN	Titres	En euros
FR0007442496	RMM COURT TERME C	4 013 255,58
NL0000226223	STMI NV	1 237 975,51
NL0000226223	AKZO NOBEL	729 775,74
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNEM.	664 242,55

4.3 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Cet OPC n'a pas utilisé au cours de l'exercice les techniques de gestion efficace de portefeuille.

4.4 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et TRS

L'OPC n'a pas eu, au cours de l'exercice, recours à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension et des TRS.

4.5 Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de l'approche par l'engagement.

5. Informations réglementaires

5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients

Conformément à la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une Politique de sélection de ses intermédiaires et d'exécution des ordres.

En tant que prestataire de services d'investissements habilité à délivrer le service de gestion de portefeuille et la gestion d'OPC, Rothschild & Co Asset Management Europe a l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients ou de l'OPC.

A ce titre, Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent les services, en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

La présente politique s'applique aux catégories d'instruments financiers suivants :

- Les actions et valeurs assimilées,
- Les produits de taux,
- Les instruments financiers à terme, les OPC et le change.

5.1.1 Politique de sélection des intermédiaires

Rothschild & Co Asset Management Europe n'exécute pas ses ordres (résultant des décisions d'investissement) directement mais a recours à des intermédiaires. Rothschild & Co Asset Management Europe doit prendre toutes les mesures nécessaires pour sélectionner les intermédiaires dont la politique d'exécution connue permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré un Comité en charge de l'autorisation des intermédiaires pour sélectionner les intermédiaires les plus à même de fournir le meilleur résultat dans l'exécution des ordres, en tenant compte notamment des facteurs suivants, par ordre d'importance :

- La rapidité d'exécution ;
- Le prix de l'instrument financier ;
- Le coût global de la réalisation de l'ordre ;
- La probabilité d'exécution de l'ordre et le règlement ;
- La taille de l'ordre ;
- La nature de l'ordre (limite, à tout prix, au marché) ;
- Les places de marchés accessibles ;
- La qualité du back office (notamment le traitement des ordres, le reporting, etc.).
- Toutes autres considérations relatives à l'exécution de l'ordre.

5.1.2 Politique d'exécution des ordres

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique d'exécution afin de permettre à ses clients d'obtenir avec régularité le meilleur résultat possible pour l'exécution de leurs ordres, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Afin de s'assurer du respect de l'intérêt exclusif des investisseurs et de leur traitement équitable tout au long du processus de traitement des ordres, les services concernés de Rothschild & Co Asset Management Europe mettent en œuvre notamment les procédures suivantes :

- Les ordres sont systématiquement horodatés et pré-affectés, même en cas de groupage d'ordres
- Les ordres sont exécutés exclusivement auprès d'intermédiaires préalablement agréés et évalués selon les critères définis ;
- Après exécution, l'affectation des ordres est automatique en fonction de l'ordre initial ;
- Lorsque l'exécution est partielle, l'allocation est faite systématiquement au prorata des ordres initiaux ;
- Une piste d'audit archive et horodate chaque étape du processus.

En cas d'instruction spécifique du client (RTO/Conseil), Rothschild & Co Asset Management Europe peut être exonéré de prendre tout ou parties des mesures prévues dans le cadre de sa politique de meilleure exécution.

5.1.3 Evaluation et notation des intermédiaires

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place un dispositif de surveillance de ses dispositifs de réception-transmission d'ordres et d'exécution d'ordres.

Les évaluations sont réalisées chaque semestre lors du Comité de Notation des Intermédiaires.

Une notation de la qualité d'exécution est préalablement attribuée par la table de négociation, qui est le reflet du suivi de la Best Execution réalisée en premier niveau.

Le Comité analyse les éléments suivants :

- La qualité et la rapidité des transactions par intermédiaires et par catégorie d'instruments financiers. Cette évaluation est effectuée à partir d'un rapport d'analyse quotidien des délais de traitement, prix exécution, données VWAP,
- Les incidents,
- La contractualisation et spécialement les accords particuliers conclus avec l'intermédiaire (rabais, remises, avantages...) et les potentiels conflits d'intérêts.
- Le dispositif de contrôle de l'exécution : le service de contrôle permanent de 2ème niveau de Rothschild & Co Asset Management Europe présente les résultats de ces contrôles sur l'exécution et la sélection des intermédiaires, Le suivi du budget du compte Recherche.
- Tous évènements susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif d'exécution de Rothschild & Co Asset Management Europe.

En conclusion de ces données, le Comité valide la notation des intermédiaires afin de décider de la poursuite ou de la clôture de la relation commerciale existante en fonction de :

- La qualité et la fiabilité des exécutions (prix, suivi de l'ordre, rapidité, fiabilité) ;

- La qualité de l'information et la qualité de la relation commerciale ;
- La qualité de traitement de dépouillement des ordres (rapidité, taux de fiabilité).

5.1.4 Dispositif de contrôle

Des contrôles sont réalisés régulièrement selon les procédures en vigueur pour vérifier le respect des critères définis. Les résultats des tests sont intégrés dans une évaluation des risques réalisée au sein de la société et incluse au niveau du groupe Rothschild & Co.

La présente Politique et les dispositifs en matière de réception, transmission et exécution d'Ordres sont revus au moins une fois par an ou chaque fois qu'un changement significatif intervient dans le dispositif mis en place par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Une version à jour de la présente Politique est disponible sur le site internet de Rothschild & Co Asset Management Europe.

5.1.5 Meilleure Sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche

En application de la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent le service de recherche en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

Les frais de recherche sont supportés différemment en fonction des services de gestion :

- Pour la gestion sous mandat, les frais de recherche sont exclusivement supportés par Rothschild & Co Asset Management Europe ;
- Pour la gestion collective, les frais de recherche sont intégrés dans les frais de transactions et crédités sur un compte de Commissions de Courtage Partagé (CSA/RPA).

La politique de sélection et d'évaluation de la recherche utilisée dans le cadre des prestations rendues prend en compte des critères liés notamment à :

- La qualité de l'analyse / qualité de la recherche (notation, etc.) ;
- L'aide à la rencontre avec les entreprises ;
- Les spécialisations sectorielles et géographiques ;
- La personnalisation des analyses ;
- Le coût.

Une revue régulière des fournisseurs de recherche est effectuée sur la base des critères suivants :

- Les classements de place ;
- Les commentaires du métier ;
- L'analyse de la qualité ; Le prix de chaque prestation.

Une convention est signée avec chaque prestataire.

5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173

R-co Sélection Euro respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe dont les grands principes sont :

- Le respect d'un ensemble d'exclusions
- L'intégration de critères ESG dans la gestion du fonds :
 - o calcul et pilotage de la note ESG du portefeuille
 - o calcul de l'intensité carbone du portefeuille
- Une politique d'engagement qui s'exprime à différents niveaux au sein de la société de gestion à travers un dialogue avec nos participations sur les thématiques ESG, l'exercice de nos droits de vote en lien avec des considérations ISR, la signature des UNPRI par Rothschild & Co Asset Management Europe et notre participation à des projets d'engagement (avec des ONG).

Les principales sources d'informations utilisées sont :

- MSCI ESG Research, qui nous fournit l'essentiel des données utilisées en matière de notation ESG et de calcul carbone
- Institutional Shareholder Services (ISS) pour l'exercice des droits de vote

Sur l'exercice 2019, R-co Sélection Euro respecte les principes de notre politique ESG et fait apparaître une note de 6.92 sur 10 au 31/12/2019. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet.

5.3 Exercice des droits de vote

5.3.1 Politique de vote

Notre politique de vote couvre la zone Europe et nous privilégions les sociétés dont la capitalisation est supérieure à 350 millions €. En conséquence, le périmètre des droits de vote couvre les valeurs actions européennes détenues dans les OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe. Afin de répondre à la politique ESG que nous suivons, nous pouvons également exercer nos droits votes à toutes les autres valeurs actions européennes détenues dans nos OPC, si ceux-ci l'exigent. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer des droits de votes de façon exceptionnelle :

- lors d'une augmentation de capital défensive si la société fait l'objet d'une OPA
- par décision d'un gérant ou d'un client
- à la demande ou une contrainte ESG

Les Etats-Unis sont partiellement couverts, quand la participation n'implique aucun surcoût pour RAM. Le reste du monde, et certains pays européens (Danemark et Suisse) ne sont pas couverts en raison du coût élevé induit par la connaissance, l'analyse et l'exercice des résolutions. Nous n'exerçons pas non plus nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC

5.3.2 Exercice des droits de vote

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services. Les recommandations les plus importantes peuvent être étudiées par nos analystes et traitées afin de favoriser les investisseurs. Les décisions prises sont communes à tous nos OPC.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises)

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet https://am.be.rothschildandco.com/stock/lib/ESG/20190709_Rapport%20ESG.pdf

5.4 Politique de rémunération

La politique de rémunération de Rothschild & Co Asset Management Europe (R&Co AM Europe) est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe reposent sur les principes suivants :

Gérants de fonds, gestionnaires financiers

- Les performances sont tout d'abord mesurées au niveau de l'équipe à laquelle ils appartiennent.
- Les performances sont évaluées dans la mesure du possible en comparaison par rapport à la concurrence ou par rapport à des indices de comparaison.
- Les performances relatives sont évaluées de manière qualitative sur une longue période.
- En cas de commission de surperformance, il n'y a pas de lien entre le montant de la commission de surperformance facturable et le montant de la rémunération variable des gestionnaires.

Commerciaux institutionnels et distributeurs

- Les performances sont également évaluées en termes de contribution aux objectifs alloués à l'équipe à laquelle ils appartiennent. Elles ne sont jamais déclinées ni par client ni par produit.

Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations Groupe qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants ⁽¹⁾)
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques

(1): Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou OPCVM 5, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild & Co SCA.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, après prise de rendez-vous auprès du service des Ressources Humaines.

- Au titre de l'année 2019, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

	Nombre de collaborateurs	Rémunération totale	Rémunération fixe	Rémunération variable
Population totale	159	16,08	11,78	4,30
Population régulée au titre de AIFM / UCITS	44	6,71		
Dont gérants et analystes	33	4,92		
Dont autre population régulée	11	1,79		

6. Certification du commissaire aux comptes

Deloitte.

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20353
92030 La Défense Cedex

R-co SELECTION EURO

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Rothschild & Co Asset Management Europe

29, avenue de Messine
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux porteurs de parts du FCP R-co SELECTION EURO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif R-co SELECTION EURO constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et

Société par actions simplifiée au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris (le-de-france)
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041
Une entité du Réseau Deloitte

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 14 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés


Olivier GALIENNE

7. Comptes annuels

7.1 Bilan au 31 décembre 2019 en EUR

7.1.1 Bilan actif

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	43 229 024,67	40 690 150,25
Actions et valeurs assimilées	42 835 565,19	40 570 816,48
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	42 835 565,19	40 570 816,48
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	100 193,77
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	100 193,77
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	100 193,77
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	393 279,48	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	393 279,48	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	180,00	19 140,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	180,00	19 140,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	34 106,24
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	34 106,24
Comptes financiers	27 360,71	858 156,65
Liquidités	27 360,71	858 156,65
Total de l'actif	43 256 385,38	41 582 413,14

7.1.2 Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	39 881 581,56	38 880 823,33
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 501 733,16	2 000 414,84
Résultat de l'exercice (a, b)	823 451,10	628 117,04
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	43 206 765,82	41 509 355,21
Instruments financiers	180,00	19 140,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	180,00	19 140,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	180,00	19 140,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	49 439,56	53 917,93
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	49 439,56	53 917,93
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	43 256 385,38	41 582 413,14

7.1.3 Hors-bilan

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR XEUR FESX D 0319	0,00	862 460,00
EUR XEUR FESX D 0320	335 610,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

7.2 Compte de résultat au 31 décembre 2019 en EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 535 800,25	1 315 825,44
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	1 535 800,25	1 315 825,44
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 412,80	416,02
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	1 412,80	416,02
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	1 534 387,45	1 315 409,42
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	584 562,12	713 730,55
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	949 825,33	601 678,87
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-126 374,23	26 438,17
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	823 451,10	628 117,04

8. Annexes aux comptes annuels

8.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO. La durée de l'exercice est de 12 mois.

8.1.1 Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrés dans des comptes "différences d'estimation".

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

8.1.1.1 Dépôts

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

8.1.1.2 Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

8.1.1.3 Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

8.1.1.4 Titres de créances négociables

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (STAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

8.1.1.5 OPC détenus

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

8.1.1.6 Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique "créances représentatives des titres reçus en pension" pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique "créances représentatives de titres prêtés" à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique "titres empruntés" pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique "dettes représentatives de titres empruntés" pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

8.1.1.7 Instruments financiers à terme

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

- Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

- **Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

- **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

8.1.2 Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1,495% pour la part C et de 0,001% pour la part M.

8.1.3 Affectation des sommes distribuables

8.1.3.1 Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- Le **résultat** : le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

- Les **Plus et Moins-values** : les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

8.1.3.2 Modalités d'affectation des sommes distribuables

Sommes Distribuables	Parts C	Parts M
Affectation du résultat net	Capitalisation	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation

8.2 Evolution de l'actif net au 31/12/2019 en EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	41 509 355,21	46 301 744,76
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	12 381 807,32	8 122 179,43
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-18 772 149,28	-4 688 815,39
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 116 903,29	2 239 201,58
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-381 199,75	-66 385,73
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	221 410,47	44 500,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 590,47	-170 070,00
Frais de transactions	-107 500,62	-93 962,33
Différences de change	17,57	40,97
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 273 976,75	-10 783 146,95
Différence d'estimation exercice N	3 407 620,28	-866 356,47
Différence d'estimation exercice N-1	866 356,47	-9 916 790,48
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	18 960,00	2 440,00
Différence d'estimation exercice N	-180,00	-19 140,00
Différence d'estimation exercice N-1	19 140,00	21 580,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	949 825,33	601 678,87
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	-50,00	-50,00
Actif net en fin d'exercice	43 206 765,82	41 509 355,21

* N : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.
N - 1 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

8.3 Compléments d'information

8.3.1 Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers

	Montant	%
Actif		
Obligations <u>et valeurs</u> assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments <u>financiers</u>		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations <u>de couverture</u>		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Actions	335 610,00	0,78
TOTAL Autres opérations	335 610,00	0,78

8.3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 380,71	0,06
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

8.3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	27 380,71	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

8.3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

8.3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

	31/12/2019
Créances	
Total des créances	0,00
Dettes	
Frais de gestion	49 439,56
Total des dettes	49 439,56

8.3.6 Capitaux propres

8.3.6.1 Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
R-CO SELECTION EURO C		
Parts souscrites durant l'exercice	21 801,7108	4 545 910,02
Parts rachetées durant l'exercice	-79 880,6903	-17 369 812,53
Solde net des souscriptions/rachats	-58 078,9795	-12 823 902,51
R SELECTION EURO M		
Parts souscrites durant l'exercice	7 836,0000	7 835 897,30
Parts rachetées durant l'exercice	-1 314,0000	-1 402 336,75
Solde net des souscriptions/rachats	6 522,0000	6 433 560,55

8.3.6.2 Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
R-CO SELECTION EURO C	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
R SELECTION EURO M	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

8.3.7 Frais de gestion

	31/12/2019
R-CO SELECTION EURO C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	584 495,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
R SELECTION EURO M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	66,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

8.3.8 Engagements reçus et donnés

8.3.8.1 Garanties reçues par l'OPC

Néant.

8.3.8.2 Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

8.3.9 Autres informations

8.3.9.1 Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

8.3.9.2 Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et <u>non inscrits</u> au bilan	0,00

8.3.9.3 Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			393 279,48
	FR0007442496	R-CO COURT TERME C	393 279,48
Instruments financiers à terme			0,00

8.3.10 Tableau d'affectation des sommes distribuables

8.3.10.1 Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

Néant.

8.3.10.2 Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	823 451,10	628 117,04
Total	823 451,10	628 117,04

	31/12/2019	31/12/2018
R-CO SELECTION EURO C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	605 543,23	628 117,04
Total	605 543,23	628 117,04

	31/12/2019	31/12/2018
R SELECTION EURO M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	217 907,87	0,00
Total	217 907,87	0,00

8.3.10.3 Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 501 733,16	2 000 414,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 501 733,16	2 000 414,84

	31/12/2019	31/12/2018
R-CO SELECTION EURO C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 077 401,39	2 000 414,84
Total	2 077 401,39	2 000 414,84

	31/12/2019	31/12/2018
R SELECTION EURO M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	424 331,77	0,00
Total	424 331,77	0,00

8.3.11 Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Actif net Global en EUR	62 098 172,81	57 271 433,81	46 301 744,76	41 509 355,21	43 206 765,82
R-CO SELECTION EURO C					
Actif net en EUR	61 918 378,72	57 271 433,81	46 301 744,76	41 509 355,21	35 801 879,14
Nombre de titres	299 854,8048	281 636,1822	197 714,2508	212 293,6969	154 214,7174
Valeur liquidative unitaire en EUR	206,49	203,35	234,19	195,53	232,16
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	21,12	1,00	15,26	9,42	13,47
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,20	1,21	1,81	2,95	3,92
R SELECTION EURO M					
Actif net en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	7 404 886,68
Nombre de titres	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6 522,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	1 135,37
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	65,06
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	33,41
R EURO DYNAMIQUE D					
Actif net en EUR	179 794,09	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	924,8907	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	194,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	3,69	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	23,65	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire en EUR sur résultat	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

8.3.12 Inventaire en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
COMMERZBANK AG	EUR	84 600	466 738,20	1,08
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	EUR	29 400	1 451 478,00	3,37
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	34 600	1 176 746,00	2,72
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	31 800	463 326,00	1,07
DWS GROUP GMBH & CO KGAA	EUR	12 400	393 080,00	0,91
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	11 200	727 552,00	1,68
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N	EUR	37 000	514 670,00	1,19
RWE AG	EUR	24 600	672 810,00	1,56
SIEMENS AG-REG	EUR	12 300	1 433 442,00	3,32
TOTAL ALLEMAGNE			7 299 842,20	16,90
AUTRICHE				
WIENERBERGER AG	EUR	35 400	935 268,00	2,16
TOTAL AUTRICHE			935 268,00	2,16
ESPAGNE				
ATRESMEDIA	EUR	113 300	394 510,80	0,91
BANCO DE SABADELL S.A.	EUR	551 202	573 250,08	1,33
CAIXABANK S.A.	EUR	311 000	870 178,00	2,02
MELIA HOTELS INTERNATIONAL	EUR	68 800	540 768,00	1,25
REPSOL	EUR	41 600	579 488,00	1,34
REPSOL SA RTS 31-12-19	EUR	44 500	18 823,50	0,04
TOTAL ESPAGNE			2 977 018,18	6,89
FINLANDE				
NOKIA (AB) OYJ	EUR	255 500	844 938,50	1,96
TOTAL FINLANDE			844 938,50	1,96
FRANCE				
AIR FRANCE KLM	EUR	114 300	1 134 313,20	2,63
AIRBUS SE	EUR	10 800	1 409 184,00	3,26
AMUNDI	EUR	6 500	454 350,00	1,05
AXA	EUR	19 700	494 667,00	1,14
BNP PARIBAS	EUR	24 700	1 304 901,00	3,02
CAPGEMINI SE	EUR	10 900	1 187 010,00	2,75
CARREFOUR	EUR	56 500	844 675,00	1,95
DANONE	EUR	16 500	1 219 350,00	2,82
EDF	EUR	77 182	766 262,90	1,77
EDF	EUR	1 518	15 070,70	0,03
ILIAD	EUR	7 700	889 735,00	2,06

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
L'OREAL	EUR	4 900	1 293 600,00	2,99
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	5 800	632 780,00	1,46
ORANGE	EUR	48 700	638 944,00	1,48
PEUGEOT	EUR	57 100	1 216 230,00	2,81
SAINT-GOBAIN	EUR	52 400	1 912 600,00	4,44
SANOFI	EUR	21 100	1 890 982,00	4,39
SOCIETE GENERALE SA	EUR	43 500	1 349 152,50	3,12
TOTAL	EUR	19 900	979 080,00	2,27
VEOLIA ENVRONNEMENT	EUR	34 600	820 366,00	1,90
TOTAL FRANCE			20 453 253,30	47,34
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	92 700	1 705 216,50	3,94
ENI SPA	EUR	49 200	681 223,20	1,58
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	504 000	1 183 644,00	2,74
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	2 188 000	1 217 403,20	2,82
UNICREDIT SPA	EUR	98 300	1 279 866,00	2,96
TOTAL ITALIE			6 067 352,90	14,04
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	85 200	1 332 698,40	3,08
TOTAL LUXEMBOURG			1 332 698,40	3,08
PAYS-BAS				
AEGON	EUR	201 727	820 423,71	1,90
ROYAL PHILIPS	EUR	24 900	1 083 648,00	2,51
STMICROELECTRONICS NV	EUR	42 600	1 021 122,00	2,36
TOTAL PAYS-BAS			2 925 193,71	6,77
PORTUGAL				
BCO ESPIR SANTO E	EUR	1 400 000	0,00	0,00
TOTAL PORTUGAL			0,00	0,00
TOTAL Actions & val. ass. dg. sur marchés régl. ou ass.			42 835 565,19	99,14
TOTAL Actions et valeurs assimilées			42 835 565,19	99,14
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
R-CO COURT TERME C	EUR	99	393 279,48	0,91
TOTAL FRANCE			393 279,48	0,91
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			393 279,48	0,91
TOTAL Organismes de placement collectif			393 279,48	0,91

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements a terme terme sur marche reglemente ou assimile				
EUR XEUR FESX D 0320	EUR	0	-180,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-180,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			-180,00	0,00
TOTAL Instruments financiers à terme			-180,00	0,00
Appel de marge				
MARRCEUR	EUR	180	180,00	0,00
TOTAL Appel de marge			180,00	0,00
Dettes			-49 439,56	-0,11
Comptes financiers			27 360,71	0,06
Actif net			43 206 765,82	100,00

R-CO SELECTION EURO C	EUR	154 214,7174	232,16	
R SELECTION EURO M	EUR	6 522,0000	1 135,37	